

Commune : MAS SAINTES PUELLES

Lieu dit : " Plèce sous Ville"

Date : 12 Novembre 2019

Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

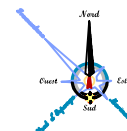
Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 COURNANEL

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Zone pour le rejet
des effluents traités

Ventilation secondaire, au
niveau du faîtage
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée

Chemin communal

Regard existant

penée de 0.02%

Chemin
d'accès
à créer

Zone d'implantation pour une filière agréées
de 5 Equivalents Habitants .
(Parue au journal officiel de la république
Française)

Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation doivent rejoindre le prétraitement.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.
Rejet au réseau pluvial via le regard sur la parcelle.

